



Résolution du conseil communal du 20 octobre 2020

Le Conseil,

- Prend connaissance d'une ordonnance de Police
- Entend une interpellation du public
- Approuve la modification de la composition des commissions
- Désigne 1 mandat
- Approuve la convention avec la SCCRL « REPROBEL »
- Prend connaissance des décisions du collège pour :
 - la prise en charge des frais liés aux décisions de réquisitions du Bourgmestre liées à la mise en place d'un centre de dépistage dans le cadre de l'épidémie de COVID-19 et d'admettre la dépense
 - le marché de fournitures « CENTR'AL - Acquisition de matériel de gymnastique et de danse »
 - le marché de fournitures « CENTR'AL - Acquisition d'un tapis de danse »
 - l'Opération 2.1 « Revitalisation du quartier par le développement du site Imprimerie » : Réaménagement d'un hangar sur le site de Imprimerie et de financer la dépense
 - la mission d'auteur de projet relative à la « Réhabilitation des bâtiments Wielemans Ceuppens 1-7 en équipement d'intérêt collectif »
 - la composition, mise en place, accompagnement (formation, animation et formulation de recommandations) d'un panel citoyen
 - l'état des lieux d'entrée pour l'Hôtel Fierlant, rue de Fierlant 67 et d'admettre la dépense
 - la construction d'une école francophone au Bempt – Marché fractionné : Tranche ferme : Construction d'une école et d'une salle omnisport
 - la construction d'une école francophone au Bempt – Marché fractionné : Tranche conditionnelle : Aménagement des abords et de la cour de récréation – Ecole et Gym
 - la réparation de la porte et placement d'une main courante au BRASS
 - l'extension des clôtures au Bempt (avenant 1 et 2)
 - les interventions lourdes sur les terrains synthétiques du Bempt
 - l'achat d'outillage pour l'atelier du Garage
 - l'étude hydraulique et paysagère des cheminements du site de Forest Domaine
- Approuve la décision du conseil du CPAS concernant la modification budgétaire n°3
- Approuve la convention pour l'acquisition pour cause d'utilité publique d'un bien sis chaussée de Bruxelles 18-20
- Approuve la demande de renouvellement de l'occupation temporaire de la Green Fabric ABY jusqu'au travaux de démolition du bâtiment sis 22-24 chaussée de Bruxelles
- Approuve la demande de renouvellement de l'occupation temporaire de la Buvette ABY pour la saison 2021
- Approuve l'offre pour la réalisation d'une étude détaillée du sol et d'une étude de risque
- Approuve la désignation d'IRISNET pour le câblages informatiques de l'école du BEMPT
- Prend acte du procès-verbal de vérification de caisse du 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2020
- Approuve les modifications budgétaires 8 et 9 du service ordinaire et extraordinaire du budget 2020

- Emet un avis quant à 1 compte et 1 budget de fabriques d'église
- Approuve l'adhésion au futur accord-cadre de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour l'acquisition de livres
- Approuve la convention d'occupation de locaux du bâtiment loué par la Commune rue Marguerite Bervoets 1-5, avec l'Agence Régionale de Stationnement de Bruxelles-Capitale
- Approuve la convention d'occupation exceptionnelle à titre précaire et à durée déterminée du bâtiment avenue Van Volxem 174-178
- Approuve la convention « CO-creation 2020 »
- Approuve les conditions du marché pour :
 - la rénovation de la toiture Conciergerie - Informatique et Toiture Maternelle de l'école 9
 - la rénovation de la toiture (y compris le réaménagement du réfectoire) de l'école 11A
 - le remplacement des ascenseurs du BRASS
- Revoit le montant de l'estimation et du mode de financement pour les travaux de rénovation partielle à l'école 13 « Le Marronniers »
- Approuve la convention avec la SNCB relative au système du tiers payant en faveur du personnel enseignant
- Approuve la convention avec Les Chercheurs d'Air
- Modifie le règlement d'attribution des logements communaux
- Approuve la convention de partenariat avec l'asbl « Mission Locale de Forest » (propreté publique et détagage)
- Approuve la convention concernant le plan bruxellois de Prévention et de Proximité pour l'année 2020
- Approuve l'achat de livres pour la collection de la bibliothèque néerlandophone
- Attribue le nom « Rue Henri Kichka » pour une voirie du lotissement 58
- Entend 12 interpellations et 8 questions orales de conseillers communaux
- Met 1 agent à la pension
- Désigne 1 responsable sanctionnateur
- Transfert une provision
- Nomme un enseignant